



ARGENT DE LA COMMUNE : CHAQUE EURO COMPTE

Le 1^{er} février, les élus ont voté le budget 2018. La Municipalité maintient ses engagements auprès des habitants. Une partie de ce budget va donc être investie pour équiper la ville et construire l'avenir, l'autre partie va servir à faire fonctionner les services municipaux au quotidien. La bonne gestion financière de la commune réalisée depuis 23 ans, lui permet même aujourd'hui de lancer la construction d'une nouvelle piscine, sans augmenter les taux d'imposition.

Budget de fonctionnement = 11 261 125 €

Nos moyens...	...leur affectation
Produits des services et de gestion 829 660 €	Frais de personnel 6 917 835 €
Impôts et taxes 8 282 886 €	Fonctionnement courant des services 3 451 890 €
Participations et dotations 2 076 039 €	Gros entretien 96 020 €
Autres recettes 72 540 €	Frais financiers 300 000 €
	Prélèvement pour investissement 495 380 €

Comment se construit le budget ?

Lors du dernier Conseil Municipal, les élus ont voté le budget primitif pour cette année 2018 : **14 057 092€**, un budget rigoureusement élaboré avec les services municipaux.

Le budget primitif permet d'estimer les recettes à encaisser et les dépenses à réaliser entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre de l'année.

Le budget se compose d'une **section de fonctionnement**, dédiée aux services nécessaires à la vie des habitants et d'une **section investissement** qui assure l'amélioration de l'ensemble des structures municipales et du cadre de vie.

Si les dépenses d'argent réalisées tiennent compte des choix politiques des élus, certains éléments ne sont pas maîtrisables : les dotations de l'Etat, les dépenses liées à l'augmentation du coût de la vie (énergie, électricité...). Il est donc important d'être rigoureux pour bien gérer l'argent public. **La commune doit maîtriser au maximum ses dépenses de fonctionnement, pour maintenir son épargne permettant l'entretien des équipements et l'investissement courant.**

En cours d'année, les prévisions de ce budget primitif peuvent être réajustées, en autorisant éventuellement de nouvelles dépenses et recettes.

D'où provient l'argent de la commune ?

Des contribuables,

chaque année, le Conseil Municipal fixe le montant des taux d'imposition locaux, soit **39,53%** des recettes de la commune.

De l'Etat,

chaque année, l'Etat verse de l'argent aux communes pour leur permettre de faire face à leurs dépenses, soit **14,89%** des recettes de la commune.

Des autres collectivités territoriales,

comme la Métropole Rouen Normandie, qui peut donner des subventions pour aider à l'aménagement des communes, soit **24,98%** des recettes de la commune.

D'autres organismes,

comme la caf, soit **3,79%** des recettes de la commune.

Des usagers des services municipaux,

par le biais des services payants, comme la restauration collective, les accueils de loisirs, etc., soit **5,58%** des recettes de la commune.

Des emprunts,

que la commune peut contracter pour financer de gros projets soit **11,23%** des recettes de la commune.



Zoom sur...

Construction d'une nouvelle piscine

Comme expliqué dans le dossier du *déville infos* de janvier, la construction d'une nouvelle piscine a pu être engagée grâce à une conjonction favorable. En effet, la Métropole et la Région subventionnent les communes pour la rénovation et création de piscines, à hauteur de 30 et 15%. A cela s'ajoutent des aides du Département et de l'Etat, la commune pourra ainsi obtenir 3 ou 4 millions d'euros de subvention. Il resterait à financer au maximum 3 millions d'euros. Cet investissement est parfaitement réalisable, du fait de la bonne gestion financière de la commune.

C'est donc au niveau du budget de fonctionnement que la ville se montre prudente. Pour faire fonctionner ce nouvel investissement, une fois la piscine construite, la commune ne pourra engager des dépenses de personnel, d'eau et de chauffage supplémentaires. De nouvelles activités, des plages d'ouverture plus grandes... ne seront envisageables que si le succès est au rendez-vous et que les recettes de la piscine augmentent. Aucune dépense ne sera engagée par la ville. L'objectif reste toujours de ne pas augmenter les taux d'imposition.

Budget d'investissement = 2 795 967 €

Nos moyens...	...leur affectation
Fonds de compensation de la TVA 110 000 €	Remboursements d'emprunts 300 000 €
Subventions d'équipement 1 026 335 €	Grands projets 2 041 500 €
Versement Métropole 80 597 €	Investissements courants 342 127 €
Autofinancement 595 380 €	Autres (avances pour grands projets) 112 340 €
Emprunt en capital 983 655 €	



2 millions d'euros d'investissement pour l'avenir



La Municipalité continue à investir pour équiper la ville et garantir aux habitants un bon niveau de service public et un cadre de vie agréable.

La **Maison des Arts et de la Musique** prend forme dans les locaux de l'ancienne école Hélène Boucher (1).

Les opérations de requalification de l'ancienne usine **Asturienne** et de l'ancienne usine **SPIE** avec le financement de l'opération de la **ZAC des Rives de la Clairette** (2) sont également programmées.

Plusieurs **bâtiments municipaux** vont être mis aux normes d'**accessibilité** (Hôtel de Ville, écoles Blum et Bitschner, cheminement entre l'accueil de loisirs et l'école Crétoy...) (3).

Les travaux de **rénovation de l'école Andersen** vont également être lancés (4).

Les études pour la construction de la **nouvelle piscine** se concrétisent avec le lancement du concours d'architecte (5).

En 2018, des opérations de **désamiantage résiduel** seront réalisées dans plusieurs bâtiments municipaux et des **aires de jeux** vont être remplacées dans les espaces publics et les écoles (6).

(voir aussi article en page 3)

A RETENIR

IMPÔTS

Pas de hausse des taux d'imposition depuis 1995
16,83 : taxe d'habitation
31,24 : taxe foncière (bâti)
62,67 : taxe foncière (non bâti)

UNE VILLE PEU ENDETTÉE

160 € par habitant
(918 € en moyenne dans une ville de même taille)

DES EFFORTS POUR RÉDUIRE LES DÉPENSES

Frais de personnel maîtrisés et services municipaux toujours mobilisés pour éviter toute dépense inutile

MAINTIEN DE L'INVESTISSEMENT

Près de 2,8 millions d'euros investis pour améliorer le quotidien et construire l'avenir des habitants